

peut produire un article à meilleur marche que nous ne le produisons nous-mêmes, nous le lui achetons librement et promptement, sachant bien, comme tout commerce est un échange et que nos achats seront payés en marchandises et non en or, que si nous achetons son article à bon marché, nous devons exporter en retour un excédent de quantité de quelque autre de nos propres produits. Nous nous assurons de la sorte, dans son intégralité, le bénéfice d'acheter sur le marché le moins cher où qu'il se trouve, chez nous ou ailleurs.

On peut remarquer que sur le revenu de 500 millions fournis par les droits d'entrée, environ 475 millions proviennent de quatre articles seulement, et que, sur ces quatre, trois — le tabac, le vin et les alcools, articles de luxe imposés fort justement — ont donné 365 millions. Il serait grandement à désirer que l'on pût se passer des 110 millions perçus sur le thé et le café; mais c'est là une simple question domestique d'impôt, que nous ne pouvons discuter ici. Ce que nous avons voulu montrer et ce que nous avons montré, nous le croyons, sans conteste, c'est que notre courte liste actuelle d'articles soumis à des droits d'entrée constitue un tarif entièrement libre échangeiste, dans le sens le plus clair et le plus étendu.

**DISTRIBUTION D'ECHANTILLONS
PAR LA FERME EXPERIMENTALE CENTRALE, A
OTTAWA**

A Monsieur le rédacteur de la *Semaine Commerciale*.

Ces neuf années passées, il a été distribué franco par la poste aux cultivateurs de toutes les parties du Canada qui en ont fait la demande, des sacs-échantillons de 3 livres des variétés de grain qui ont le mieux réussi aux différentes Fermes expérimentales. Le but de cette distribution a été d'augmenter la productivité et d'améliorer la qualité de ces importants produits

agricoles par tout le pays en payant à la portée de chaque cultivateur du grain de semence pur et des variétés les plus vigoureuses et les plus productives. Ce travail a été très apprécié et a eu un très grand succès.

L'Honorable Ministre de l'Agriculture a donné instructions qu'il soit fait cette année une distribution semblable. Par suite du nombre considérable de demandes que nous recevons maintenant, il ne nous est pas possible d'expédier plus d'un échantillon en réponse à chaque demande, mais, grâce à cette restriction, nous espérons que l'approvisionnement à notre disposition sera suffisant pour que tous ceux qui le désirent puissent avoir part aux avantages de cette utile branche des travaux des Fermes expérimentales.

La distribution qui a maintenant lieu comprend quelques-unes des variétés les plus prometteuses d'Avoine, d'Orge, de Blé de printemps, de Pois, de Maïs-fourrage et de Pommes de terre. On peut adresser les demandes d'échantillons à la Ferme expérimentale centrale à Ottawa jusqu'au 1er mars, mais après cette date les listes seront closes afin que nous puissions satisfaire aux demandes avant le commencement des semailles. Il n'est pas besoin d'affranchir les communications. Ceux qui nous adressent des demandes feront bien de dire quelle variété ils désirent essayer, et d'en nommer une ou deux autres pour le cas où l'approvisionnement de la variété choisie se trouverait épuisé. Quoique nous ne puissions promettre de fournir la variété demandée, nous satisferons autant qu'il nous sera possible aux désirs de nos correspondants. Nous enverrons d'abord les échantillons de grain, mais ne pourrons distribuer ceux de pommes de terre que lorsque tout danger de gel en route sera passé.

W. SAUNDERS,

Directeur, Fermes expérimentales.
Ottawa, 5 janvier 1897.

POISSON

HARENG, Cap Breton et Labrador, Quarts et demi-quarts

MORUE LARGE, Nos. 1 et 2, SAUMON du Labrador, Truite saumonée, Flétan Tarbot. Morue sèche, Anguille, etc.

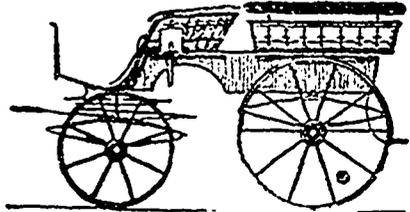
AUSSE FLEUR, LARD, GRAINS, HUILES, Etc.

par **GEO. TANGUAY,**

Bureau: 48, rue St-Paul
Magasin: 33 & 35, 34 & 36 St-André
Quais: rue St-André & Dalhousie

VERRET & C^o 101 & 103

Carrossiers - - - Cote d'Abraham



EN STOCK OU SUR COMMANDE :

Cutters, Sleighs, Carrioles, Sleighs Tandem, Sleighs russes, Traineaux de famille à 4 et 5 places

Les voitures de VERRET & C^o sont renommées pour leur solidité et leur parfaite élégance.

Chemin de fer INTERCOLONIAL

A partir du 12 octobre 1896, inclusivement, les trains de ce chemin de fer circuleront quotidiennement (dimanche excepté) comme suit :

| DEPARTS DE LÉVIS | Hrs. |
|--|-------|
| Accommodation, sur Rivière du Loup et Campbellton | 7.50 |
| Express direct sur St-Jean, Halifax et Sydney | 14.30 |
| Accommodation sur Riv. du Loup | 17.00 |
| ARRIVÉES A LÉVIS | |
| Accommodation de Riv. du Loup | 5.40 |
| Accommodation, de Campbellton et Riv. du Loup | 11.00 |
| Express de Riv. du Loup (quotidien) | 12.20 |
| Express direct de St-Jean, Halifax et Sydney (lundi excepté) | 12.20 |

Les trains du chemin de fer Intercolonial sont chauffés par la vapeur de la locomotive et ceux qui circulent entre Halifax et Montréal via Lévis sont éclairés à l'électricité. Tous les trains sont réglés sur l'heure Eastern Standard.

On peut obtenir les billets de passage, de même que toute information concernant la route et les taux de fret et de passagers en s'adressant à

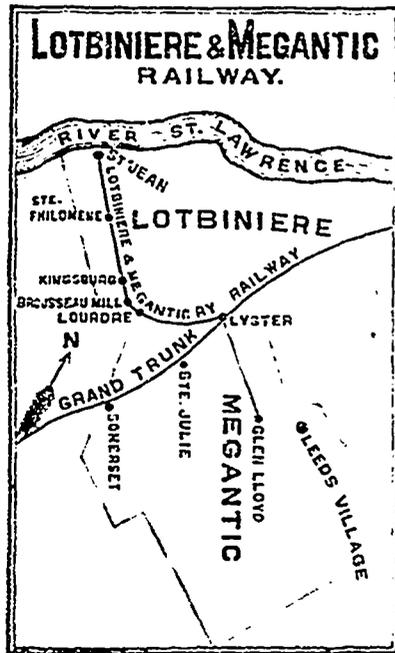
D. R. McDONALD
Agence pour la cité de Québec
49 rue Dalhousie.
Bureau du chemin de fer,
Montréal, N. B., 8 oct. 1896.

LE "MARCHÉ FRANÇAIS"

Journal quotidien Commercial, Agricole et Maritime

6 Place du Louvre, Paris
Indépendamment de sa spécialité pour les grains et farines, qui en fait un journal unique dans cette partie, le *Marché français* renseigne sur les sucres, huiles, pétroles, vins, alcools, viandes, bestiaux, café, riz, laines, cotons, féveroles, pommes de terre, fourrages, légumes secs et tous autres produits.

LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER LOTBINIÈRE & MÉGANTIC



INDICATEUR No 1—Commencant le 21 Déc. 1896.

| ALLANT AU SUD | No. 1. | ALLANT AU NORD | No. 2. |
|-----------------------|--------|--------------------------|--------|
| ARRIVÉE A M. MEGANTIC | 12.30 | DEPART A. M. LYSTER JCT. | 6.10 |
| | | | |
| | 10.30 | | 7.30 |
| | | | |
| | 10.15 | | 8.40 |
| DEPART A. M. MEGANTIC | | ARRIVÉE A M. MEGANTIC | |

Les trains font le service les LUNDIS, MERCREDIS et SA-MEDIS, raccordant à Lyster avec les Trains du G. T. R. comme suit :
No. 1.—Avec le Train de Mallo du à 6.08 a. m., de l'Ouest.
No. 2.—Avec les Trains Express (du à 12.49 p. m. (pour l'Est) et 1.46 p. m. (pour l'Ouest).
Arrivent sur signal.
No. Pour toute autre information s'adresser à L'OFFICE DE LA COMPAGNIE, LYSTER, Qué.